Association Nationale de Formation en Gérontologie
876 rue du Mas de Verchant
34000 Montpellier
Email: anfg34@orange.fr
Tel: 0467208442

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENTS GÉRONTOLOGIQUES

Cette formation, éligible au CPF, permet de valider la certification Directeur d'établissements gérontologiques (Certification de niveau 7 enregistrée au RNCP code 34381)

Bloc n° 1 : Management général de structures, pilotage et mise en œuvre de projets d'établissements gérontologiques.

Bloc n° 2 : Direction administrative, économique, financière et logistique d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile en lien avec les partenaires publics et privés.

Bloc n°3 : Promotion de services d'établissements gérontologiques et pilotage de la commercialisation de prestations de services et/ou de soins à domicile au sein de territoires.

Bloc n°4 : Management d'équipes d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile.

Bloc n° 5 : Management d'une démarche qualité pour la prise en charge de personnes âgées au sein d'un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées ou dans le cadre de soins à domicile.

Modalité pédagogique :
Formation mixte

Durée:
147.00 heures - 21.00 jours

Profils des stagiaires

- Directeurs et Directeurs adjoints d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, Cadres et cadres supérieurs de santé, IDEC, Attaché(e)s d'Administration, etc

Prérequis

- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou avoir 5 ans d'expérience dans le secteur de la gérontologie.

Objectifs pédagogiques

- 1. Analyser des enjeux et des objectifs de développement d'établissements gérontologiques
- 2. Elaborer et structurer un projet d'établissement gérontologique
- 3. Assurer la direction administrative d'un établissement gérontologique
- 4. Assurer la direction financière et piloter le contrôle interne d'un établissement gérontologique
- 5. Promouvoir des établissements gérontologiques, définir et garantir la mise en place de stratégies de communication
- 6. Piloter le développement commercial d'établissements gérontologiques et sécuriser des niveaux de remplissage d'établissements
- 7. Définir et structurer une organisation adaptée à des activités d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins
- 8. Manager des équipes d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins
- 9. Contrôler des niveaux de prestations et de services proposés par un établissement gérontologique ou un service de soins à domicile
- 10. Assurer la mise en œuvre de démarche qualité et manager la qualité au sein d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins pour personnes âgées

Contenu de la formation

- Intitulé du bloc 1 : Management général de structures, pilotage et mise en œuvre de projets d'établissements gérontologiques (objectifs 1 et 2)

- Jour 1 - matin (3h30) - Présentation et objectifs
- Jour 1 - après-midi (3h30) - Les exigences législatives et règlementaires relatives au projet d'établissement (partie 1)
- Jour 2 - matin (3h30) - Les exigences législatives et règlementaires relatives au projet d'établissement (partie 2)
- Jour 2 - après-midi (3h30) - PDCA - PAQ - RBPP ANESM-HAS
- Jour 3 - matin (3h30) - Les phases d'élaboration du projet d'établissement
- Jour 3 - après-midi (3h30) - Les points de vigilance et les facteurs de risques
- Jour 4 - matin (3h30) - Groupes de travail et fiche méthodologique
- Jour 4 - après-midi (3h30) - Test d'évaluation

- Intitulé du bloc 2 : Direction administrative, économique, financière et logistique d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile en lien avec les partenaires publics et privés (objectifs 3 et 4)
  - Jour 1 - matin (3h30) - Tour de table - Quiz de positionnement - Optimiser la démarche CPOM – Articuler les enjeux financiers et qualité
  - Jour 1 - après-midi (3h30) - Optimiser la démarche CPOM – Articuler les enjeux financiers et qualité
  - Jour 2 - matin (3h30) - Comprendre les mécanismes financiers indispensables pour élaborer l'EPRD
  - Jour 2 - après-midi (3h30) - Comprendre les mécanismes financiers indispensables pour élaborer l'EPRD
  - Jour 3 - matin (3h30) - Réforme de la tarification en EHPAD
  - Jour 3 - après-midi (3h30) - Maîtriser les enjeux et les techniques de l'élaboration budgétaire en EHPAD
  - Jour 4 - matin (3h30) - Maîtriser les enjeux et les techniques de l'élaboration budgétaire en EHPAD (suite)
  - Jour 4 – après-midi (3h30) - Les investissements et le PPI
  - Jour 5 - matin (3h30) - Piloter et gérer efficacement en environnement CPOM
  - Jour 5 – après-midi (3h30) - Piloter et gérer efficacement en environnement CPOM (suite)
- Intitulé du bloc 3 : Promotion de services d'établissements gérontologiques et pilotage de la commercialisation de prestations de services et/ou de soins à domicile au sein de territoires (objectifs 5 et 6)
  - Jour 1 - Matin (3h30) - De l'établissement à la prospection : comprendre les enjeux, les missions et obligations de chacun
  - Jour 1 - Après-midi (3h30) - De la notion de "public" à celle de "prospect"
  - Jour 2 - Matin (3h30) - Construire et savoir présenter une stratégique commerciale
  - Jour 2 - Après-midi (3h30) - Construire et savoir présenter une stratégique commerciale
  - Jour 3 - Matin (3h30) - Construire et savoir présenter une stratégie commerciale
  - Jour 3 - Après-midi (3h30) - Construire et savoir présenter une stratégie commerciale
  - Jour 4 - Matin (3h30) - De l'accueil physique à l'accueil téléphonique…
  - Jour 4 - Après-midi (3h30) - Connaitre les forces et les faiblesses de votre établissement ou services
  - Jour 5 - Matin (3h00) - Mener à bien les entretiens physiques, téléphoniques et les échanges réseaux - Construire sa filière interne
  - Jour 5 - Après-midi (4h00) - Evaluation
- Intitulé du bloc 4 : Management d'équipes d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile (objectifs 7 et 8)
  - Jour 1 - matin (3h30) : Contexte, éthique du secteur médico-social et styles de management – Management humaniste et performance de l'organisation
  - Jour 1 - après-midi (3h30) - Contexte, éthique du secteur médico-social et styles de management – Management humaniste et performance de l'organisation (suite)
  - Jour 2 - matin (3h30) - Contexte, éthique du secteur médico-social et styles de management
  - Jour 2 - après-midi (3h30) - Impact de l'environnement sur l'organisation et les modes de fonctionnement
  - Jour 3 - matin (3h30) Impact de l'environnement sur l'organisation et les modes de fonctionnement - Organiser le système de délégation
  - Jour 3 - après-midi (3h30) Le manager et son équipe en situation
  - Jour 4 - matin (3h30) - Gérer et piloter les ressources humaines en environnement CPOM
  - Jour 4 - après-midi (3h30) Gérer et piloter les ressources humaines en environnement CPOM (suite)
- Intitulé du bloc 5 : Management d'une démarche qualité pour la prise en charge de personnes âgées au sein d'un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées ou dans le cadre de soins à domicile (objectifs 9 et 10)
  - Jour 1 - matin (3h30) - Présentation et objectifs
  - Jour 1 - après-midi (3h30) - La démarche qualité dans le secteur médico-social
  - Jour 2 - matin (3h30) - Initier la démarche en ESSMS
  - Jour 2 - après-midi (3h30) - Maintenir la démarche en ESSMS
  - Jour 3 - matin (3h30) - Les outils qualité du CASF
  - Jour 3 - après-midi (3h30) - Mettre en place une stratégie d'action et de communication

Organisation de la formation

Association Nationale de Formation en Gérontologie
876 rue du Mas de Verchant
34000 Montpellier
Email: anfg34@orange.fr
Tel: 0467208442

Equipe pédagogique

*Nos formateurs sont des professionnels de la gérontologie (Directeurs d'EHPAD, cadres supérieurs et cadres de santé, diététiciens, psychologues, animateurs-trices, médecins-gériatres, psychomotriciens,…) ayant suivi une formation spécifique à nos méthodes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (Accessibilité aux personnes handicapées - nous contacter pour adaptation des conditions d'accueil)
- Exposés théoriques avec échanges interactifs
- Analyses de situations, études de cas
- Exercices et cas pratiques
- Méthodologie.
- Un support pédagogique et un "Guide synthétique d'aide à la décision et de préparation budgétaire pour Directeur d'établissement" sont remis à chaque participant
- Transmission d'un support pédagogique, d'un guide synthétique "Manager les équipes" pour Directeur d'ESSMS contenant des documents complémentaires et les outils pédagogiques et techniques utilisés pendant la formation.
- Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluation écrite bloc 1 : A partir de documents, de recherches effectuées sur le secteur et de diverses informations fournies et mises à disposition des candidats, ces derniers doivent structurer et présenter une analyse des enjeux et des problématiques d'établissements gérontologiques, les candidats doivent sélectionner les informations pertinentes pour établir et proposer un projet d'établissement pertinent et réaliste. Remise d'un projet d'établissement établi dans le cadre d'une étude de cas réalisée en présentiel.
- Évaluation écrite bloc 2 : A l'appui de documents comptables, de données économiques et financières issues d'un établissement, les candidats doivent analyser la gestion et rechercher d'éventuels axes d'amélioration en fonction des problèmes identifiés et/ou des opportunités. Les candidats disposent d'un temps limité après la remise des sujets pour analyser les données et rédiger leur analyse.
- Évaluation orale bloc 2 : Présentation orale des conclusions précédentes devant un jury de professionnels de la gestion d'établissements
- Évaluation écrite bloc 3 : Les candidats doivent analyser une problématique commerciale/ promotionnelle d'un établissement gérontologique ou d'une structure spécialisée dans les soins à domicile et présenter de préconisations en termes de plans d'action à initier en fonction d'un budget alloué. En fonction des enjeux propres de l'établissement/ de la structure, les candidats doivent imaginer et proposer des actions ciblées susceptibles d'atteindre des objectifs déterminés.
- Évaluation orale bloc 3 : Présentation orale des conclusions des analyses précédentes devant un jury en charge de l'évaluation.
- Évaluation écrite bloc 4 : A partir de documents et d'informations fournies sur l'organisation, le fonctionnement et la gestion des ressources humaines d'un établissement gérontologique, les candidats doivent proposer des réponses afin de gérer des problématiques dédiées en lien avec le management des ressources. Les problématiques peuvent concerner l'intégralité du volet RH, qu'il s'agisse de problématiques de management ou de gestion de l'ensemble du volet social de l'établissement. Remise d'analyses réalisées dans le cadre d'une étude de cas effectuée en présentiel.
- Évaluation écrite bloc 5 : A partir d'une problématique choisie par les candidats en lien avec les enjeux liés à la qualité, les candidats doivent rédiger et présenter un mémoire de recherche s'appuyant sur des études de cas et sur des recherches sur les enjeux, les problématiques et les clefs de réussite d'un management de la qualité au sein d'un établissement de ce type. La qualité s'applique aussi bien au respect des normes et réglementations en vigueur qu'au pilotage de la qualité des services proposés par l'établissement, y compris dans la gestion des relations avec les clients et les familles. Le dossier n'est pas rédigé en présentiel. Il devra être remis 2 semaines au plus tard, après la transmission du sujet par l'ANFG.
- Évaluation orale bloc 5 : Soutenance orale devant un jury de professionnels
- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certification "Directeur d'établissements gérontologiques"